

La tradition arabe d'Évagre le Pontique

Paul GÉHIN
IRHT (CNRS, Paris)

Resumen: Varias de las obras de Evagrius (autor religioso de finales del siglo IV) fueron traducidas del griego al árabe. Este artículo se centra en un inventario de dichas traducciones árabes y complementa los anteriores inventarios de G. Graf y S. K. Samir. Asimismo describe las características de la transmisión manuscrita haciendo particular hincapié en casos de pseudoepigrafía e intenta fijarlas. Para cada texto árabe, hay un ejemplo lingüístico de la versión utilizada por el traductor, bien se griego, siríaco o copto.

Abstract: Some of Evagrius' works (a religious author of the end of the 4th century) were translated from Greek into Arabic. The article draws on an inventory of these Arabic translations and it supplements the previous inventories by G. Graf and S. K. Samir. It also describes the characteristics of the manuscript transmission, with a particular emphasis on cases of pseudepigraphy, and attempts to establish them. For every Arabic text, there is a sample of the language of the version used by the translator, whether it is Greek, Syriac or Coptic.

Palabras Clave: Patrística. Egipto. Monasticismo. Traducciones.

Key Words: Patristics. Egypt. Monasticism. Translations.



Introduction

- I. Le grand corpus arabe d'Évagre CA)
- II. Textes d'Évagre sous le nom de Nil
 - a. Deux versions sinaïtiques des *Chapitres sur la prière*
 - b. Le traité *Sur les huit esprits de malice* dans un manuscrit Sbath
 - c. Les *Sentences à une vierge* dans un groupe de manuscrits tardifs
- III. Textes (authentiques ou non) sous le nom d'Évagre
 - a. Trois traités dans un manuscrit garšūnī

- b. Un manuscrit introuvable des *Képhalaia Gnostica*
- c. Le traité apocryphe *Sur les maîtres et les disciples*
- d. Une adaptation du traité *Sur les huit esprits de malice*

Conclusion

Introduction

L'œuvre spirituelle d'Évagre le Pontique est bien représentée en arabe, et certains traités ont été traduits plusieurs fois dans cette langue, à des époques et dans des milieux différents. Un premier bilan a été dressé en 1944 par Georg Graf dans le tome I de sa magistrale GCAL, entièrement consacré aux traductions. Plus récemment, le Père Khalil Samir, au IV^e Congrès copte (Louvain-la-Neuve 1988), a présenté ce qu'il appelle la «tradition arabo-copte», c'est-à-dire «les manuscrits évagriens arabes provenant d'Égypte» attestant que cet auteur a été copié et lu par les Coptes. Le Père Samir prend soin de préciser que cela «ne signifie nullement que ces textes aient été traduits du copte, laquelle version copte serait aujourd'hui perdue». Son étude repose principalement sur un grand corpus arabe dont il analyse les différentes pièces. Il sort parfois du cadre fixé, puisqu'il cite quelques manuscrits qui ne relèvent pas de cette tradition arabo-copte (par ex. *Ġubayl 161* ou *Diyarbakir 146*). Nous voudrions présenter ici les premiers résultats d'une enquête plus large qui s'intéresse à l'ensemble de la tradition arabe d'Évagre¹. Une telle

¹ Liste des abréviations usuelles: CPG: M. GEERARD, *Clavis Patrum Graecorum*. «Corpus Christianorum», t. II, III et *Supplementum* (Turnhout, 1974, 1979 et 1998) – P. GÉHIN, A. et C. GUILLAUMONT, *Sur les pensées*: P. GÉHIN, A. et C. GUILLAUMONT, *Évagre le Pontique. Sur les pensées*. «Sources Chrétiennes» 438 (Paris, 1998) – GÉHIN, *Versions syriaques et arabes des Chapitres sur la prière*: P. GÉHIN, «Les versions syriaques et arabes des *Chapitres sur la prière* d'Évagre le Pontique: quelques données nouvelles», in: *Les Syriaques transmetteurs de civilisations. L'expérience du Bilâd el-Shâm à l'époque Omeyyade* (Antélias-Liban, 2005), pp. 188-191 – GRAF, *Catalogue*: G. GRAF, *Catalogue de manuscrits arabes chrétiens conservés au Caire*. «Studi e Testi» 63 (Cité du Vatican, 1934) – GRAF, GCAL I: G. GRAF, *Geschichte der Christlichen Arabischen Literatur*, t. I. «Studi e Testi» 118 (Cité du Vatican, 1944) – A. et C. GUILLAUMONT, *Traité pratique*: A. et C. GUILLAUMONT, *Évagre le Pontique. Traité pratique ou Le Moine*. «Sources Chrétiennes» 170 (Paris, 1971) – A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*: A. GUILLAUMONT, *Un philosophe au désert, Évagre le Pontique*. «Textes et traditions» 8 (Paris: Vrin, 2004) – HAUSHERR, *De Oratione*: I. HAUSHERR, «Le 'De Oratione' d'Évagre le Pontique en syriaque et en arabe», *Orientalia Christiana Periodica* 5 (1939), pp. 7-71 – MUYLDERMANS, *Evagriana Syriaca*: J. MUYLDERMANS, *Evagriana Syriaca. Textes inédits du British Museum et de la Vaticane*. «Bibliothèque du Muséon» 31 (Louvain, 1952) – SAMIR, *Tradition arabo-copte*: S.

étude oblige de tenir compte des particularités de la transmission de l'œuvre évagrienne (certains traités authentiques sont passés sous le nom de Nil et d'autres lui sont attribués à tort), et aussi de la langue du modèle sur lequel a opéré le traducteur arabe (certaines traductions ont été faites directement sur le grec et d'autres supposent un intermédiaire syriaque, voire copte).

Notre information repose encore largement sur les dépouillements de Graf. Quelques compléments ont cependant été apportés à partir de catalogues plus récents (Sinaï, Liban, Bibliothèque nationale de France). Une meilleure connaissance des fonds orientaux, surtout des plus anciens, sera naturellement susceptible d'apporter d'autres informations.

Nous nous contenterons de présenter rapidement le grand corpus d'Évagre conservé par des manuscrits qui s'échelonnent de la fin du 13^e siècle au 20^e siècle. Le travail du Père Samir, que nous aurons souvent l'occasion de citer, pourra suffire, en attendant une véritable édition critique de ce corpus. Dans la suite, nous nous attacherons à des traductions isolées, placées soit sous le nom de Nil, soit sous celui d'Évagre.

I. Le grand corpus arabe d'Évagre (CA)

Ce corpus est attesté par six manuscrits: les deux plus anciens sont le *Vatican arab. 93*, copié par un moine dénommé Ishāq (colophon au f. 150v)² et provenant du monastère d'Anba Bishoy, au Wādī al-Natārūn (selon une note d'achat écrite à la suite du colophon par une autre main), et le *Paris. BNF arab. 157*, acheté à Nicosie par le dominicain Michael Wansleben en 1671. Le premier peut remonter à la fin du 13^e siècle, le second est du 14^e siècle. Tous les autres manuscrits sont bien plus récents, deux se trouvaient au Patriarcat Copte du Caire (un des deux a disparu), un autre est à Dayr al-Suryānī (il n'est pas catalogué), le plus récent est un simple cahier d'écolier copié en 1957 qui se trouve à Dayr Abū Maqār³. La description de ce

K. SAMIR, "Évagre le Pontique dans la tradition arabo-copte", in: M. RASSART-DEBERGH et J. RIES (eds), *Actes du IV^e Congrès Copte, Louvain-la-Neuve, 5-10 septembre 1988*. «Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain» 41 (Louvain-la-Neuve, 1992), pp. 125-153 – SIMAIKA: M. SIMAIKA et Y. 'ABD AL-MASIH, *Catalogue of the Coptic and Arabic Manuscripts in the Coptic Museum, the Patriarchate, the Principal Churches of Cairo and Alexandria and the Monasteries of Egypt*, t. I-II (Le Caire, 1939 et 1942).

² Deux ou trois mots ont été grattés après le prénom du copiste.

³ Pour le détail, SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 129-130.

corpus, effectuée pour la première fois par Graf sur la base du manuscrit du Vatican⁴, est incomplète, car Graf n'a pas remarqué que le corpus évagrien était interrompu aux ff. 139-190v par une copie des Psaumes, due, semble-t-il, à la même main, et reprenait plus loin, au f. 191, pour se poursuivre jusqu'à la fin du manuscrit. Il en existe une édition, mi-dactylographiée, mi-manuscrite, établie en 1986 à partir du manuscrit de Dayr al-Suryānī par deux moines de ce monastère, mais quelques pièces manquent à la fin⁵. Nous reprenons la liste des traités dans l'ordre où ils apparaissent dans le manuscrit parisien, le plus complet, en indiquant les éditions arabes existantes (DS signale l'édition de Dayr al-Suryānī) et en ajoutant à l'occasion certaines précisions⁶.

1. *Lettre de Lucius à Évagre*: éd. I. Hausherr, "Eulogios – Loukios", *Orientalia Christiana Periodica* 6 (1940), p. 217, repris in *Études de spiritualité orientale*. «Orientalia Christiana Analecta» 183 (Rome, 1969), p. 100, d'après le ms. de Paris; éd. DS, p. 2⁷.
2. À *Euloge*: CPG 2447; éd. DS, pp. 3-48, ligne 14⁸.
3. *Vices opposés aux vertus*: CPG 2448; éd. DS, p. 48, ligne 14-p. 54⁹.
4. *Chapitres sur la prière*, 150 ch.: CPG 2452; éd. Hausherr, *De Oratione*, pp. 21-58; éd. DS, pp. 55-80¹⁰.
5. *Traité pratique*, 100 ch.: CPG 2430; éd. DS, pp. 81-93¹¹.
6. *Antirrhétique*, 8 sections: CPG 2434; éd. DS, pp. 93-133¹².
7. *Huit esprits de malice*, 8 sections: CPG 2451; éd. DS, pp. 134-146¹³.

⁴ GRAF, GCAL I, pp. 397-398. Étant donné les progrès de la recherche évagrienne, certaines références sont désormais périmées.

⁵ TĀDURUS AL-SURYĀNĪ et SĀMU'ĪL AL-SURYĀNĪ, *Mayāmir Mār Awagrīs 'an maht ut a raqm 174 nuskiyyāt bi-Dayr al-Suryān* (Dayr al-Suryān, 1986).

⁶ K. Samir a au contraire distribué les œuvres en deux sections: Œuvres arabes attestées en grec ou en syriaque et Œuvres arabes non attestées en grec ou en syriaque.

⁷ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 142-143.

⁸ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 130-131.

⁹ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 131-132. Dans DS, la séparation entre *Euloge* et *Vices opposés aux vertus* ne se fait pas au bon endroit: la section intitulée «sur l'humilité de l'âme» commence par donner la fin d'*Euloge* avant d'enchaîner, à la ligne 14 de la p. 48, avec le traité suivant.

¹⁰ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 132-133.

¹¹ A. et C. GUILLAUMONT, *Traité pratique*, pp. 335-336; SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 133-134.

¹² SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 134-135.

8. *Sur les pensées*, sélection de 10 ch.: CPG 2450; éd. DS, pp. 147-151¹⁴.
9. *À l'imitation de l'Ecclésiaste, du Cantique et des Proverbes*: CPG 2463-2464a; éd. P. Géhin, "Evagriana d'un manuscrit basilien (*Vaticanus gr.* 2028; *olim Basilianus* 67)", *Le Muséon* 109 (1996), pp. 76-78; DS, p. 152, éd. des deux premières pièces seulement¹⁵.
10. *Sentences aux moines*: CPG 2435; texte arabe inédit¹⁶.
11. *Commentaire du Notre-Père*: CPG 2461; texte arabe inédit¹⁷.
12. *Lettre à Anatolios*: CPG 2430; texte arabe inédit. Le copiste du *Paris arab.* 157 n'a copié que le début et la fin de cette lettre, qui sert de prologue au *Traité pratique*, omettant la partie correspondant aux lignes 26-56 du grec; il faut aller chercher un texte complet, mais présentant de nombreuses variantes, aux ff. 191-192v du *Vat. arab.* 93¹⁸.
13. *Vie de saint Évagre*: ch. 38 de l'*Histoire Lausiaque* de Pallade; texte arabe inédit¹⁹.

Malgré son ampleur, ce corpus est loin de transmettre toute l'œuvre spirituelle d'Évagre. On remarque immédiatement l'absence des *Képhalaia Gnostica*, du *Gnosticus*, de toutes les *Lettres*, des *Sentences à une vierge*, des *Skemmata*, des *Bases de la vie monastique*

¹³ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 135-136.

¹⁴ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 136-137; P. GÉHIN, A. et C. GUILLAUMONT, *Sur les pensées*, pp. 80-82 et 98-99.

¹⁵ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 143-147. Ces trois petits textes sont des pastiches des livres sapientiaux et n'ont rien de commun avec les Scholies exégétiques d'Évagre. L'original grec des deux premiers a été retrouvé récemment, voir P. GÉHIN, *Le Muséon* 109 (1996), pp. 71-73 et 75-85. A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, p. 156, considère l'authenticité de ces opuscules incertaine.

¹⁶ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 137-138.

¹⁷ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 149-150. Il en existe une version copte bohairique qui a été éditée à plusieurs reprises. Sur ce bref commentaire, voir A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, pp. 155-156.

¹⁸ Dans son étude, K. Samir sépare arbitrairement le texte du *Parisinus* de celui du *Vaticanus*. Il faut donc réunir les rubriques II. I et III. G (SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 138-139: «Lettre à Anatole» et p. 148, sous le titre factice: «Sur la manière de vivre des moines égyptiens et syriens»). K. Samir se contredit en affirmant d'un côté que le texte du *Vatican arab.* 93 est non identifié et en suggérant de l'autre qu'il pourrait correspondre à la lacune du *Paris arab.* 157: en fait, le ms. du Vatican transmet la totalité de la lettre.

¹⁹ Nous n'avons pas encore étudié ce texte, et nous ne savons à quelle recension il se rattache. Sur les relations entre les diverses recensions grecques, voir A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, pp. 16-21. Voir aussi SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 151-152.

et d'un certain nombre de petites collections de sentences. Le traité *Sur les pensées* n'a pas été traduit en entier. Malgré ses lacunes, ce corpus est extrêmement intéressant. Il transmet en effet quelques pièces rares: la *Lettre de Lucius*, due à un correspondant d'Évagre, inconnue par ailleurs; les trois petits pastiches des livres sapientiaux (l'original grec des deux premiers vient seulement d'être retrouvé dans deux manuscrits d'Italie méridionale); le *Commentaire du Notre-Père*, attesté seulement en copte. Le traducteur a disposé d'un exemplaire grec qui contenait encore l'*Antirrhétique*, une œuvre qui a maintenant totalement disparu dans sa langue originelle. Mais le point le plus intéressant concerne les *Chapitres sur la prière*: ce corpus est en effet le seul témoin, avec une version syriaque tronquée, d'une circulation du traité sous le nom d'Évagre (les deux versions ont été éditées par le Père Hausherr²⁰); tous les manuscrits grecs et toutes les autres versions orientales s'accordent à le placer sous le nom de Nil. On comprend pourquoi ce corpus a constitué une pièce maîtresse dans l'argumentation du Père Hausherr, quand il s'est agi de restituer le traité à son véritable auteur.

Premier éditeur de deux pièces extraites de ce corpus, le Père Hausherr n'est cependant pas parvenu à une position nette sur la question du modèle utilisé par le traducteur arabe. Voici ce qu'il dit à propos des *Chapitres sur la prière*: «D'où provient la version arabe? Certainement pas directement du grec. Les divergences sont trop grandes entre les deux. Pas davantage de notre version syriaque... Mais si *notre* version syriaque n'a pas servi au traducteur arabe, cela ne signifie pas qu'il n'en a pas utilisé une autre, également syriaque, ou peut-être une copte dérivée du syriaque» (p. 58). Mais finalement, comme le montre la suite de son exposé, c'est l'hypothèse d'un intermédiaire syriaque, aujourd'hui disparu, qui a sa faveur. Le corpus arabe a de nouveau été utilisé pour deux éditions critiques parues dans les «Sources Chrétiennes»: celle du *Traité pratique* (SC 170)²¹ et celle du traité *Sur les pensées* (SC 438)²². Dans les deux cas, il est apparu que la traduction avait été faite directement sur le grec et pouvait même être située dans le *stemma codicum*. À plusieurs reprises, le texte arabe est le témoin de leçons anciennes. Quelques mots sont simplement transcrits du grec et certaines fautes ne s'expliquent que par un substrat grec. Mais c'est une traduction très infidèle,

²⁰ HAUSHERR, *De Oratione*, pp. 11-16.

²¹ A. et C. GUILLAUMONT, *Traité pratique*, pp. 335-336.

²² P. GÉHIN, A. et C. GUILLAUMONT, *Sur les pensées*, pp. 80-82 et 98-99.

paraphrastique, parsemée de gloses, ce qui rend parfois l'identification du substrat assez difficile. Elle présente un état de la langue arabe, relativement évolué, qui n'est pas celui qu'on rencontre dans les plus anciennes traductions d'origine palestinienne, et le lexique théologique et philosophique est assez développé. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que le corpus ait été formé en une seule fois: il peut regrouper des traductions effectuées à des époques et en des lieux différents. Dans ce travail, il faudra notamment être attentif à la division en sections (*fasāḥ*) qu'offrent les manuscrits, et à certaines perturbations ou incohérences, comme on en trouve déjà dans le plus ancien témoin, celui de la Vaticane. Proposer une date pour cette traduction serait, dans l'état actuel de la recherche, bien téméraire: certaines pièces qui composent le corpus plaident en faveur d'une date haute, peut-être le 9^e siècle²³, mais il n'en demeure pas moins que le premier témoin manuscrit conservé n'est pas antérieur à la fin du 13^e siècle. Des études ultérieures permettront peut-être de préciser. Pour nous résumer, nous dirons que nous avons une traduction très libre faite sur un original grec, et dont les manuscrits actuellement connus sont tous d'origine égyptienne.

II. Textes d'Évagre sous le nom de Nil

En grec, une partie de l'œuvre d'Évagre est passée sous le nom de Nil d'Ancyre. Les copistes ont usé de ce subterfuge pour sauver la part spirituelle, «utile à l'âme», de l'œuvre d'un auteur condamné par un concile œcuménique (Constantinople II en 553). Cette double tradition, évagrienne et nilienne, propre au monde byzantin, se retrouve tout naturellement dans les églises orientales chalcédoniennes²⁴. Chez les Syriens occidentaux ou orientaux, une

²³ Et non le 8^e siècle, comme il est indiqué dans A. et C. GUILLAUMONT, *Traité pratique*, p. 336.

²⁴ Il n'est pas dans notre intention d'étudier l'ensemble de la tradition arabe de Nil. Disons que les deux œuvres qui lui sont le plus souvent attribuées sont la *Lettre à Thaumasio* (Lettre III 33 = PG 79, 388-401; GRAF, GCAL I, p. 399: «Paränese an Thaumasio») et le *Tractatus moralis et multifarius*, qu'on restitue habituellement à Marcien de Bethléem (CPG 3895; GRAF, GCAL I, p. 400: «Rede über verschiedenartige Gewohnheiten»). Pour les deux œuvres, voir l'article posthume de Mgr J.-M. SAUGET, «Deux opuscules attribués à Nil d'Ancyre en traduction arabe (Prolégomènes à l'édition des textes)», repris in *Littératures et manuscrits des chrétientés syriaques et arabes*. «Studi e Testi» 389 (Cité du Vatican, 1998), pp. [273]-[282]. Le texte du *Tractatus moralis*, publié sous le nom de Nil dans le vol. 79 de la *Patrologia Graeca* à partir du *Vatican Ottoboni gr. 25*, présente une lacune que n'a pas l'arabe, ni bien sûr les meilleurs manuscrits grecs.

telle dualité n'avait pas lieu d'être, puisque la condamnation conciliaire était intervenue bien après la séparation des Églises et que chez eux Évagre, débarrassé de son origénisme le plus voyant, était considéré comme un saint. La transmission de textes d'Évagre sous le nom de Nil conduit ainsi immanquablement vers les milieux melkites. Ces textes pseudo-niliens, par lesquels nous commençons, sont paradoxalement les plus intéressants.

a. Deux versions sinaïtiques des Chapitres sur la prière

Les *Chapitres sur la prière* (CPG 2452) sont conservés dans deux traductions différentes, d'origine melkite. La première est attestée sous le nom de Nil par trois manuscrits sinaïtiques, dont deux remontent au 10^e siècle²⁵. Le traité est placé dans les deux témoins anciens sous ce simple titre: «Voici le discours de saint Nil sur la prière». La proportion inhabituellement élevée de syriacismes dans cette traduction s'explique par un modèle syriaque, dont on a retrouvé récemment des fragments. La version syriaque et la version arabe dérivée représentent par ailleurs une tradition textuelle facile à identifier, la tradition A, qui a de grandes affinités avec deux manuscrits grecs du 10^e-11^e siècle (l'un de Palestine, l'autre d'Italie méridionale)²⁶.

La seconde traduction est présente dans un autre manuscrit sinaïtique, aujourd'hui conservé à Strasbourg (ms. 4225), et écrit, comme l'indique le colophon, en 288h/901 au Sināi par le moine Tūmā al-Fustāṭ pour le prêtre Mūsā ibn Hākīm al-Adrahī. Tous les chapitres ne sont pas représentés: il s'agit d'un choix, et la perte du folio sur lequel commençait le traité nous prive, en plus du titre et de l'attribution, des premiers chapitres. Il ne fait aucun doute que l'œuvre était également placée sous le patronage de Nil²⁷. Un examen détaillé de cette version nous a convaincu qu'il ne s'agissait pas d'une

²⁵ Il s'agit des mss *Sināi arab.* 329, 549 et 237. Voir GÉHIN, *Versions syriaques et arabes des Chapitres sur la prière*, pp. 183-188.

²⁶ Tous les détails seront fournis dans l'édition critique de ces Chapitres, que nous préparons pour la collection «Sources chrétiennes».

²⁷ Cette traduction partielle avait échappé aux catalogueurs à cause de la mutilation initiale. Il revient à J. Mansour de l'avoir identifiée et publiée dans sa thèse de doctorat consacrée à ce manuscrit: J. MANSOUR, *Homélies et légendes religieuses. Un florilège arabe chrétien du Xe s. (Ms. Strasbourg 4225)*, (thèse dactylographiée inédite, Strasbourg 1972). Les fragments des *Chapitres sur la prière* sont édités aux pages 229-234.

nouvelle version arabe, mais d'une simple réécriture de la précédente, dans une langue plus fluide et plus canonique²⁸.

b. Le traité Sur les huit esprits de malice dans un manuscrit Sbath

Le traité *Sur les huit esprits de malice* (CPG 2451) apparaît sous le nom de Nil aux folios 214-238 du manuscrit *Sbath 25*, maintenant conservé à la Bibliothèque Vaticane. Le manuscrit a été copié au 12^e siècle par un dénommé Ibrāhīm qui mentionne ses ascendants paternels jusqu'à la cinquième génération²⁹. Le titre, en partie effacé, peut être reconstitué comme suit: «Nous commençons à écrire [le traité] de notre saint Père Nil, sur les huit passions [de l'âme]». Cette version a été établie sur un témoin grec de la recension courte³⁰. Elle se distingue sur ce point des autres versions arabes, qui supposent toutes la recension longue. Afin de favoriser l'identification d'autres témoins, nous reproduisons la première et la dernière sentence:

Incipit:

مبدا حمل الثمر الزهر ومبدا الالام جميعاً الرغبة وابتدا حب الفضيلة النسك
وضبط البطن

(Au début de la fructification la fleur, et au début de toutes les passions la concupiscence; le début de l'amour de la vertu, c'est l'ascèse et la maîtrise du ventre).

Desinit:

حجرًا (sic) كريم يليق بانا ذهبي ويتلالا بفضائل كثيرة تواضع الرجل
(+ doxologie)

(La pierre précieuse convient au vase en or, et l'humilité de l'homme brille par des vertus nombreuses).

²⁸ Voir GÉHIN, *Versions syriaques et arabes des Chapitres sur la prière*, pp. 188-191.

²⁹ P. SBATH, *Bibliothèque de Manuscrits Paul Sbath, catalogue*, t. I (Le Caire, 1928), pp. 18-20, texte 10, p. 431. Le manuscrit a été folioté à la Bibliothèque Vaticane. Voir aussi GRAF, GCAL I, pp. 399-400: «Der Traktat über die Leidenschaften der Seele».

³⁰ Sur ces deux recensions: J. MUYLDERMANS, «Une nouvelle recension du *De octo spiritibus malitiae* de S. Nil», *Le Muséon* 52 (1939), pp. 235-274.

c. *Les Sentences à une vierge dans un groupe de manuscrits tardifs*

Il est surprenant de voir apparaître les *Sentences à une vierge* (CPG 2436) dans un groupe de manuscrits tardifs, copiés dans la région d'Alep, à la fin du 17^e ou au début du 18^e siècle³¹. La surprise est double: d'abord parce que l'opuscule n'est connu en grec que par un seul témoin, le *Vatican Barberini gr. 515*, daté de A.D.1244, ensuite parce qu'il circule en arabe sous le nom de Nil³². Il se présente comme une «Homélie de notre saint Père Nil adressée à une moniale novice». Nous avons entrepris l'étude de ce texte à partir du *Vatican arab. 77*, où la prétendue homélie forme avec la lettre de s. Jean Chrysostome *Ad Theodorum lapsum* (CPG 4305,2) une sorte d'appendice à une collection amplifiée de trente et une *Narrationes* de Paul de Monemvasie (auteur actif dans la 2^e moitié du 10^e s.). Le contenu du *Vaticanus* oriente nettement vers les milieux melkites.

Malgré son apparition tardive, cette traduction peut être ancienne, les récits édifiants de Paul étant déjà présents dans le *Paris BNF arab. 276*, un manuscrit qui doit remonter au 11^e siècle (la première partie du colophon précise qu'ils ont été traduits du grec en arabe par Antoine de Saint-Syméon le Thaumaturge)³³. Pour l'instant, aucun indice ne permet d'affirmer que la traduction des sentences évagriennes a été effectuée à la même époque (11^e s.) et dans le même milieu (Saint-Syméon). Notre recherche n'en est d'ailleurs qu'à ses débuts. Graf signale un témoin plus ancien, le *Vatican arab. 83* (15^e s.), qui présente de nombreuses divergences par rapport au groupe de

³¹ GRAF, GCAL I, p. 399: «Mahnrede an eine Novizin», où se trouvent signalés sept manuscrits: *Vat. arab. 77* et *83*, *Vat. Borgia arab. 62*, *Beyrouth, Bibliothèque Orientale 491*, *Sbath 90, 182* et *787*. Le traité n'est pas formellement identifié par Graf, alors que l'édition critique du texte grec par Hugo Gressmann date de 1913. Mgr Nasrallah était peut-être sur la voie, car dans sa description du manuscrit *Dayr al-Šuwayr 136*, qui contient seulement les *Récits* de Paul de Monemvasie, il juge bon de préciser que les *Récits* sont souvent suivis de «l'épître de St J. Chrysostome *ad Theodorum lapsum*» et de «la lettre adressée par St Nil à une religieuse novice»; pour ce dernier texte il renvoie à PG 40, 277-308 (J. NASRALLAH, *Catalogue des manuscrits du Liban*, t. III, Beyrouth, 1961, p. 229, n. 2). Les colonnes de la Patrologie sont erronées, mais le tome 40 contient bien une version latine des *Sentences à une vierge*, aux colonnes 1283-1286 (!).

³² En fait, une telle circulation est également attestée en arménien, voir J. MUYLDERMANS, «Fragment arménien du *Ad virgines* d'Évagre», *Le Muséon* 53 (1940), pp. 77-87. Les considérations de l'auteur sur les relations entre les différentes versions (pp. 86-87) sont à revoir de fond en comble. Le fragment arménien édité ne comprend que les 27 premières sentences de l'opuscule.

³³ Voir J.-M. SAUGET, «Le Paterikon du manuscrit arabe 276 de la Bibliothèque nationale de Paris», *Le Muséon* 82 (1969), pp. 363-404.

manuscrits récents. N'ayant pas encore entrepris la comparaison, nous ne saurions dire si ce manuscrit non examiné est la source des recensions récentes ou s'il représente une autre version. Le texte du *Vatican arab.* 77 offre en tout cas de nombreuses divergences par rapport au grec. Afin de pouvoir mesurer cet écart, nous reproduisons, sous une traduction française du grec, les cinq premières sentences arabes avec leur traduction:

(traduction du grec):

1. Aime le Seigneur, et il t'aimera; sers-le, et il éclairera ton cœur.
2. Honore ta mère comme la mère du Christ, et n'exaspère pas la vieillesse de celle qui t'a enfantée.
3. Aime tes sœurs comme les filles de ta mère, et n'abandonne pas la voie de la paix.
4. Qu'à son lever le soleil voie le livre en tes mains, et après la deuxième heure ton travail.
5. Prie sans cesse et souviens-toi du Christ qui t'a engendrée.

(texte arabe)

1. ايتها الاخوت حيي الرب الالهك ليحبك
واخدميه ليضي مصباح قلبك.
2. اكرمي امك الروحانية مثل ما تكرمي ام المسيح
ولا تحزني والدتك ليلا تهلكي حريرتك.
3. حيي خواتك مثل ما تحيي بنات امك
ولا تتركى طريق الصلح والسلامة في كل ايام حياتك.
4. واذا طلعت الشمس فليكن المصحف مقابل عينيك
ومن ساعتين من النهار بعد القراءة (sic) الزمي عمل يديكي.
5. وصلاي (sic) صلاة دائمة نقية
واذكري المسيح الذي ولدك بالمعمودية.

(traduction de l'arabe):

1. Ô sœur, aime le Seigneur ton Dieu afin qu'il t'aime et sers-le afin qu'il éclaire la lampe de ton cœur.
2. Honore ta mère spirituelle comme tu honores la mère du Christ; ne chagrine pas celle qui t'a enfantée afin de ne pas perdre ta liberté.
3. Aime tes sœurs comme tu aimes les filles de ta mère, et ne délaisse pas la voie du bien et de la paix, tous les jours de ta vie.
4. Quand le soleil se lève, que le livre soit devant tes yeux, et dès deux heures du matin, après la lecture, applique-toi au travail de tes mains.
5. Prie continuellement et de façon pure; souviens-toi du Christ qui t'a engendrée par le baptême.

III. Textes (authentiques ou non) sous le nom d'Évagre

a. Trois traités dans un manuscrit *garšūnī*

Le manuscrit *Ġubayl Dayr al-Banāt 161* contient, selon son catalogueur Mgr Joseph Nasrallah, trois œuvres d'Évagre: *À Euloge* (CPG 2447), *Sur les pensées* (CPG 2450) et *Antirrhétique* (CPG 2434), entre une lettre de Philoxène de Mabboug et des extraits du Vieillard Spirituel (Jean Saba/Jean de Dalyatha). La partie du manuscrit qui contient ces trois auteurs est du 16^e siècle et en *garšūnī*³⁴. Le manuscrit n'apparaît plus dans les catalogues postérieurs des manuscrits de *Ġubayl* (1977 et 1985), et manque sur les rayons de la nouvelle bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, où ont été regroupés les manuscrits de cette localité³⁵. La disparition est d'autant plus préjudiciable que la première et la deuxième identification de Mgr Nasrallah ont été contestées par le Père Samir³⁶: selon ce dernier, le premier texte, dont l'incipit ne correspond pas à l'incipit grec habituel du traité *À Euloge*, doit recouvrir un autre traité qui reste à identifier, et pour le dernier texte il faut penser au traité *Sur les huit esprits de malice* plutôt qu'à l'*Antirrhétique*³⁷. Pour le premier

³⁴ J. NASRALLAH, *Catalogue des manuscrits du Liban*, t. II (Harissa, 1965), pp. 172-174, n° 16. À noter que le monastère s'appelle aussi *Sayyidat al-Ma'ūnāt*, c'est-à-dire Notre-Dame-des-Secours.

³⁵ Nous remercions vivement le Père Joseph Moukarzel à qui nous devons ces informations.

³⁶ SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 131 et 135.

³⁷ Pour ajouter à la confusion, Mgr Nasrallah renvoie en note à PG 40, 1272-1278, qui ne correspond à aucun de ces deux traités, mais contient un extrait du *Traité pratique*.

texte, K. Samir se trompe, car s'il est bien vrai que l'incipit s'éloigne de la forme grecque, il correspond exactement à celui de la version syriaque commune S1³⁸; pour le dernier texte, il est en revanche plus difficile de se prononcer, car le catalogue Nasrallah est avare de précisions. Un détail laisse toutefois penser qu'il s'agit bien de l'*Antirrhétique*: la colère vient en effet en cinquième position, comme dans les listes canoniques d'Évagre, alors que dans *Huit esprits* cette passion est exceptionnellement placée avant la tristesse et occupe la quatrième place³⁹. Le traité médian *Sur les pensées* ne pose aucun problème: on y reconnaît aisément la forme qu'il a en syriaque, où il est divisé en 26 chapitres pourvus d'un titre⁴⁰. Les trois traités ont ainsi été traduits à partir d'un corpus syriaque courant des œuvres d'Évagre.

b. Un manuscrit introuvable des Képhalaia Gnostica

Le manuscrit *Théologie 152* du Patriarcat Copte du Caire contenait une traduction arabe des *Képhalaia Gnostica* (CPG 2432), l'œuvre maîtresse d'Évagre⁴¹. Malheureusement, le manuscrit a disparu depuis plusieurs années. Il était composé de deux parties d'inégale longueur: la première (ff. 1-146v) contenait des extraits du Vieillard Spirituel (Jean Saba/Jean de Dalyatha) et la seconde (ff. 147-177v) les chapitres d'Évagre. Un colophon, porté au f. 118v, donnait des informations

³⁸ L'incipit syriaque se présente en effet ainsi: «Ceux dont la pensée paît dans les prairies célestes par la pratique spirituelle, il est impossible que la nécessité du ventre se rebelle contre eux et trouble leur intellect». L'incipit arabe en est une traduction assez exacte: «Ceux dont les intellects paissent dans les jardins célestes par l'activité spirituelle, la contrainte du ventre ne peut s'emparer d'eux et troubler leurs intellects». Il est vrai que nous sommes assez loin du grec: «Ceux qui, par leurs efforts, occupent la région céleste ne prêtent attention ni à leur ventre ni au souvenir des choses corruptibles». Tout s'explique quand on sait que la version syriaque S1, source de la traduction arabe, est souvent très éloignée du grec (sur son caractère, voir MUYLDERMANS, *Evagriana Syriaca*, pp. 46-47, en particulier p. 46: «La première traduction n'est pas littérale; au contraire, on éprouve, à maints endroits, quelque peine à reconnaître le modèle grec»). L'idée de pâturage, présente en syriaque, puis en arabe, a été tirée du verbe grec *nemesthai*.

³⁹ Sur cette particularité, A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, p. 213. Il n'y aucune raison de suspecter une erreur chez Mgr Nasrallah, comme le fait SAMIR, *Tradition arabo-copte*, p. 136 n. 53.

⁴⁰ Voir P. GÉHIN, A. et C. GUILLAUMONT, *Sur les pensées*, p. 80.

⁴¹ SIMAIKA II, pp. 153-154, n° 356; GRAF, *Catalogue*, p. 226, n° 622; GRAF, GCAL I, p. 398; SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 139-141.

détaillées sur le copiste et les modèles utilisés⁴²: le copiste Sulaymān ibn Sa'ad ibn al-Rāhiba était curé de l'église de la Vierge située dans le Hārat al-Zuwaylat al-Kubrā (Le Caire), et il avait terminé cette partie du manuscrit le 28 Kīhak 1455 des Martyrs (A.D. 1739). Le colophon ajoutait que le livre avait été traduit du syriaque en arabe par le prêtre et moine Ibrāhīm et le diacre Yūhannā. Cette dernière information ne vaut en fait que pour l'œuvre de Jean Saba, et il serait abusif de l'étendre à la partie évagrienne, dépourvue de colophon, peut-être à la suite de quelque mutilation⁴³. Plusieurs auteurs, au premier rang desquels Georg Graf, ont pourtant franchi le pas en indiquant que les deux traducteurs de Jean Saba étaient aussi ceux des Centuries d'Évagre⁴⁴. S'il ne fait guère de doute que cette traduction arabe a été établie sur la version syriaque commune S1, et non sur la version S2, représentée par un témoin unique, on ne peut en revanche préciser à quelle époque elle a été réalisée⁴⁵.

c. *Le traité apocryphe Sur les maîtres et les disciples*

Le traité apocryphe *Sur les maîtres et les disciples* (CPG 2449 et 6053) se lit dans le manuscrit *Théologie 376* du Musée Copte du Caire. Selon Simaika Pacha, qui l'a brièvement décrit, le manuscrit contient trois textes: un traité de Jean Saba (Jean de Dalyatha), le traité attribué à Évagre et une Vie de Pachôme⁴⁶. Le traité qui nous

⁴² Selon la chaîne de transmission indiquée, le manuscrit aurait été copié en 1739 sur un manuscrit de 1312 qui aurait lui-même eu pour modèle un manuscrit de 1275.

⁴³ GRAF, *Catalogue*, p. 226, indique que «les feuillets 174-177 ont été renouvelés en 1918».

⁴⁴ GRAF, GCAL I, p. 398: «als Übersetzer des in syrischer Sprache vorgelegenen Textes werden ein Priester und Mönch Ibrāhīm und ein Diakon Yūhannā genannt». La seule chose certaine est que la traduction arabe d'Évagre a bien été faite à partir du syriaque. Cette inexactitude se retrouve, à la suite de Graf, chez A. GUILLAUMONT, PO 28,1, pp. 9-10 n. 4 et chez R. BEULAY, PO 39, 3, p. 276: «Ajoutons que ces mêmes traducteurs auraient mis en arabe les Centuries d'Évagre». Voir les remarques de SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 140-141.

⁴⁵ On a déjà reconnu depuis longtemps que le fragment *Mingana arab. 212* ne contenait pas les *Képhalaia Gnostica* d'Évagre (comme l'indique Alphonse Mingana, et à sa suite GRAF, GCAL I, p. 398), mais une partie des *Centuries sur la charité* de Maxime le Confesseur (voir A. GUILLAUMONT, PO 28,1, p. 10 note [suite de la n. 4, p. 9]; SAMIR, *Tradition arabo-copte*, p. 139).

⁴⁶ SIMAIKA I, p. 41, n° 80; GRAF, GCAL I, p. 398 (sous la cote *Kopt. Mus. 80*); SAMIR, *Tradition arabo-copte*, pp. 141-142 (qui précise qu'il n'a pas pu examiner le ms.). Sur l'œuvre proprement dite, voir MUYLDERMANS, *Evagriana Syriaca*, pp. 60-61; A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, p. 153: «L'attribution de ce petit écrit à Nil nous

intéresse commence au f. 133 sous l'intitulé: «Nous commençons, avec l'aide de Dieu Très-Haut et sous sa bonne direction, à écrire certains traités tirés du discours (بعض ميامر من قول) du bienheureux père Évagre Sur les maîtres et les disciples...». La première sentence correspond à la fois au texte grec transmis sous le nom de Nil et au texte syriaque transmis sous celui d'Évagre:

مدبر السفينة الغير حكيم يغرق المركب
والرئيس الذي ليس فيه حكمة يهلك تلاميذه.

(Le pilote inexpérimenté provoque le naufrage de l'embarcation, et le supérieur qui n'a pas d'expérience cause la perte de ses disciples).

La syntaxe de l'intitulé final, placé au f. 166, diffère légèrement: «Est achevée la copie de ces traités qui sont tirés de certains discours (نسخ هذه الميامر وهم من بعض اقوال) du bienheureux Évagre Sur les maîtres et les disciples...». Un tel intitulé suggère qu'il existe plusieurs traités sur le même thème, mais on sait les difficultés qu'entraîne souvent la syntaxe du pronom بعض. La suite du colophon relate les conditions de la copie: terminée le 3 Barmahāt de l'année 1612 des Martyrs (A.D. 1896) par un moine de Dayr al-Baramūs (Wādī al-Natāṣrūn), *al-qummus* Zahārī⁴⁷. Les deux dernières lignes du texte, occupées presque entièrement par la doxologie finale, ne permettent pas de préciser si elles appartiennent toujours au même traité, ou sont tirées d'une autre œuvre d'Évagre⁴⁸. L'opuscule se lit également au f. 254 du ms. *Charfet 381*, un manuscrit garšūnī copié à Mar Mattā (Irak) en 1589 par le moine Joseph⁴⁹.

Le traité *Sur les maîtres et les disciples* est conservé en grec sous le nom de Nil, et n'est attribué à Évagre qu'en syriaque. Il y a d'ailleurs de nombreuses divergences entre le grec et le syriaque, comme l'a déjà noté J. Muyltermans en étudiant deux traductions

paraît la plus probable, en raison de son contenu qui reprend les thèmes de la seconde partie du traité authentiquement nilien intitulé *Discours ascétique*».

⁴⁷ Celui-ci précise plus loin qu'il est entré au monastère au mois de Bābeh 1600 des Martyrs (A.D. 1883).

⁴⁸ Nous adressons nos remerciements à M. Ramez Boutros, qui nous a procuré une photographie de ces deux folios extrêmes.

⁴⁹ B. SONY, *Le Catalogue des manuscrits du Patriarcat au Couvent de Charfet-Liban*, (Beyrouth 1993), pp. 140-142 (en arabe).

arméniennes anciennes⁵⁰. Ces particularités textuelles, jointes à l'attribution évagrienne, montrent que la traduction arabe a été effectuée directement sur un exemplaire syriaque.

À titre d'exemple, on citera la troisième sentence:

(grec): (C'est) un chef de guerre et un médecin des passions que l'higoumène avisé, en effet, ou il ne permettra pas qu'on soit blessé, ou bien si l'on est blessé il soignera rapidement.

(syriaque): (C'est) un commandant de guerre⁵¹ et un médecin des passions que l'higoumène sage, car l'higoumène sage ne laissera aucun de ses disciples être blessé par la flèche de l'ennemi, ou s'il arrive qu'il soit blessé, il le soignera rapidement.

(arabe):

قائد جيش الحرب وطبيب الالام هو الرئيس الحكيم لان الرئيس الحكيم ما
يترك احد من تلاميذه ان ينجرح بسهم من العدو وان عرض وانجرح فسريعاً
يشفيه.

d. Une adaptation du traité *Sur les huit esprits de malice*

Enfin, le traité *Sur les huit esprits de malice* (CPG 2451) se trouve aux ff. 287v-293 du *Paris BNF arab. 6857*, un manuscrit d'origine syrienne achevé le 20 Ayyār 1605 de l'ère d'Alexandre (A.D. 1294). Inconnu de Graf, ce manuscrit n'est entré à la Bibliothèque nationale qu'en 1957, où il a été décrit par Gérard Troupeau⁵². La forme du traité est particulièrement déconcertante. L'ordre habituel des huit pensées principales est bouleversé: au lieu de l'ordre gourmandise (I), luxure (II), avarice (III), colère (IV), tristesse (V)⁵³, acédie (VI), vaine gloire (VII) et orgueil (VIII), on a l'ordre suivant: gourmandise (I), avarice (II), vaine gloire (III), orgueil (IV), luxure (V), colère (VI), peur = acédie (VII), souffrance du cœur = tristesse (VIII):

⁵⁰ J. MUYLDERMANS, "S. Nil en version arménienne", *Le Muséon* 56 (1943), pp. 87-90.

⁵¹ J. MUYLDERMANS, "S. Nil en version arménienne", p. 88, s'est mépris sur le sens de *rab h□aylō daqrōbō* en traduisant par *Magna est vis belli*.

⁵² G. TROUPEAU, *Catalogue des manuscrits arabes: première partie. Manuscrits arabes chrétiens*, t. II (Paris, 1974), pp. 109-111. Voir aussi *FiMMOD* 1993, fiches n°s 48 et 49 (P. GÉHIN).

⁵³ Dans ce traité seulement la colère précède la tristesse, alors qu'elle lui fait suite ailleurs; sur cette particularité, voir A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, p. 213.

Incipit: اول الثمار النبات واول التقلب العبادة

(Au début de la fructification la plante, et au début de la conversion la piété).

Desinit: الذكر الطيب حلو عند كل الناس والوجع القلب تعب هو

(Le bon souvenir est agréable pour tout le monde, et la souffrance de cœur chose pénible).

La traduction suppose une recension longue du traité, mais il y a de nombreuses coupes, et l'auteur de l'adaptation revient parfois en arrière et n'hésite pas à remanier ou à fusionner les textes. On notera que les références au monde monastique ont disparu et que le riche vocabulaire philosophique d'Évagre est escamoté: les mots *apatheia* (impassibilité) et *theôria* (contemplation) sont absents; *noûs* (intellect) est presque toujours rendu par فهم au lieu du classique عقل. Le mot شهوة traduit indifféremment les mots *pathos* (passion), *épathumia* (concupiscence) ou *hêdonê* (plaisir). Même le vocabulaire servant à désigner les pensées est étrange. S'il n'y a rien à dire sur la traduction des mots luxure, avarice, colère, vaine gloire ou orgueil, on notera que pour la gourmandise le mot هم est préféré à بطننة, le plus étonnant restant la traduction de *lupê* (tristesse) par وجع القلب (souffrance de cœur) et d'*akêdia* (acédie) par تخوف (épouvante).

Le fait que le texte grec sous-jacent soit parfois difficile à identifier et qu'il y ait un affadissement général de la pensée évagrienne interdit de penser que cette traduction arabe ait été faite directement sur le grec. On n'y trouve d'ailleurs aucun terme simplement translittéré. Un intermédiaire syriaque étant exclu, c'est vers le copte qu'il faut se tourner. On rencontre en effet plusieurs périphrases utilisant le mot cœur, caractéristiques de cette langue: «désir de cœur», «fort de cœur» (pour rendre l'idée de courage), «souffrance de cœur» (grec *lupê*) ou bien «volonté du cœur» (grec *orexis*). La traduction du mot acédie par تخوف (et à deux reprises par جزع ou فزع) et celle de son dérivé acédiaste par متخوف, est particulièrement intéressante. Cela ne correspond pas à la traduction copte habituelle du mot par *hlolep* («lassitude», «dégoût»)⁵⁴, mais à

⁵⁴ Voir A. GUILLAUMONT, *Traité pratique*, p. 85.

une traduction moins fréquente par *tômt* («stupéfaction», «étonnement»), attestée par exemple dans la version de l'apophtegme Antoine 1⁵⁵. Quant à la traduction de «tristesse» par «souffrance de cœur», elle correspond à la traduction habituelle de la notion d'acédie (substantif ou verbe) dans les Psaumes (Ps. 60, 3; 101, 1; 118, 28)⁵⁶. Il faut donc supposer l'existence d'une version copte du traité, aujourd'hui perdue⁵⁷. Un ostrakon copte de la région thébaine, contenant trois extraits sahidiques du traité, atteste de la circulation de telles traductions parmi les moines⁵⁸. La base de comparaison entre l'épitomé arabe et les trois extraits coptes est malheureusement trop étroite pour qu'il soit possible d'établir une dépendance. La version arabe pose un autre problème insoluble, celui de l'auteur du remaniement.

Pour l'heure, on ne peut dire si c'est un moine copte opérant dans sa propre langue ou le traducteur arabe lui-même. Connaissant les libertés que prennent souvent les Coptes avec les textes, on préférera la première hypothèse. On supposera alors que le traité a reçu cette mise en forme particulière en copte avant d'être traduit en arabe. Quels que soient ses défauts, la traduction arabe a eu une postérité: une traduction éthiopienne effectuée la treizième année du règne du négus Galāwdewos (1540-1559), ce qui correspond à l'année 1553⁵⁹.

⁵⁵ Texte grec, PG 65, 76 AB, et version copte, éd. É. AMELINEAU, *Histoire des monastères de la Basse-Égypte*. «Annales du Musée Guimet» 25 (Paris, 1894), p. 30.

⁵⁶ On voit que la distinction entre acédie et tristesse a toujours été difficile à établir. J'adresse tous mes remerciements à ma collègue coptisante, Anne Boud'hors, pour son aide dans cette recherche.

⁵⁷ La tradition copte d'Évagre est très pauvre, voir J. MUYLDERMANS, "Evagria Coptica", *Le Muséon* 76 (1963), pp. 271-276; A. GUILLAUMONT, *Un philosophe*, pp. 79-80.

⁵⁸ Le texte de l'ostrakon a été édité et étudié par H.-M. SCHENKE, "Das Berliner Evagrius-Ostrakon (P. Berol. 14 700)", *Zeitschrift für Ägyptische Sprache* 116 (1989), pp. 90-107 et pl. IV-V.

⁵⁹ Cette version éthiopienne a été éditée en entier par J. BACHMANN (1893) et en partie par S. GRÉBAUT (1913-1914). O. SPIESS en a fourni une traduction allemande en 1932 (références complètes dans CPG 2451). La *Clavis* ne distingue pas nettement cette version guèze d'une seconde version publiée par V. ARRAS dans CSCO 238 (qui ne comprend que quatre chapitres sur huit: luxure, avarice, acédie et vaine gloire). L'affirmation de SAMIR, *Tradition arabo-copte*, p. 136, selon laquelle la version éthiopienne publiée par Bachmann aurait été faite sur le texte du corpus arabo-copte d'Évagre, est donc inexacte.

Ici plusieurs mélectures de l'éthiopien établissent une dépendance incontestable par rapport à l'arabe⁶⁰.

Conclusion

Cet inventaire est loin d'être définitif. Tous les manuscrits n'ont pas été consultés, et certains ont disparu. Il faudra retrouver le cod. *Diyarbakir 146*, manuscrit garšūnī décrit par Mgr Addai Scher, dont la dix-huitième pièce était formée par un «Discours sur les huit pensées de saint Evagrius»⁶¹. Plusieurs manuscrits sinaïtiques comportent des traités de Nil sous lesquels pourraient se cacher certains opuscles d'Évagre. On aimerait par exemple savoir ce que recouvrent exactement ces «Teachings of St. Nilus» dans le *Sinai arab. 454*, copié en 1241⁶². Dans le supplément à son *Fihris*, Paul Sbath affirme avoir vu chez le Père Nahhās, prêtre grec catholique d'Alep, «un écrit du moine Évagre sur la noblesse de la vie ascétique»⁶³. En l'absence d'incipit, il est difficile de déterminer ce que couvre un tel titre⁶⁴. On voit bien que la liste est susceptible de s'étendre avec les progrès de la recherche.

L'enquête a montré que certains traités avaient été traduits plusieurs fois en arabe, et il n'est pas inutile de reprendre de façon synthétique les données. Nous laissons de côté les traités dont il n'existe que la traduction du grand corpus arabe (CA). Ce sont *Vices opposés aux vertus*, *Traité pratique*, *À l'imitation*, *Sentences aux moines*, *Commentaire du Notre-Père*, *Lettre à Anatolios*. Pour les autres, à tradition multiple ou isolée, la situation est la suivante:

⁶⁰ Dans la section sur la vaine gloire (III), on lit ceci: «La vaine gloire pousse l'homme à prier dans les rues, et celui qui est pudique (المستحي) prie chez lui»; l'éthiopien a lu المسيحي et traduit: «...et le chrétien prie chez lui». Au début de la section sur l'orgueil (IV), on lit ceci: «L'orgueil est une blessure de l'âme pleine de pus (فيح)»; l'éthiopien a lu قبحا et traduit «pleine de laideur». Il s'agit à chaque fois d'un problème de diacritiques; le modèle arabe était peut-être déficient sous ce rapport.

⁶¹ A. SCHER, «Notice sur les manuscrits syriaques et arabes conservés à l'archevêché chaldéen de Diarbékir», *Journal Asiatique*, 10e série, 10 (1907), pp. 420-421. SAMIR, *Tradition arabo-copte*, p. 135 va un peu vite en besogne en identifiant ce traité avec *Huit esprits*.

⁶² M. KAMIL, *Catalogue of all manuscripts in the Monastery of St. Catharine on Mount Sinai* (Wiesbaden, 1970), p. 32, n° 408. Le manuscrit n'a pas été microfilmé par la campagne américano-égyptienne.

⁶³ P. SBATH, *Al-Fihris*, Supplément (Le Caire, 1940), p. 32, n° 1002.

⁶⁴ Un tel titre pourrait convenir au *Traité pratique* (CPG 2430) ou aux *Bases de la vie monastique* (CPG 2441).

Chapitres sur la prière

Ar1 (CA, modèle grec)

Ar2 (mss sinaïtiques, modèle syriaque); source de Ar3 et d'une version géorgienne (découverte par B. Outtier)

Ar3 (Strasbourg, réécriture de Ar2)

Huit esprits

Ar1 (CA, modèle grec, recension longue)

Ar2 (Sbath 25, modèle grec sous le nom de Nil, rec. courte)

Ar3 (Paris arab. 6857, modèle copte, rec. longue); source de la version éthiopienne (éd. Bachmann)

À Euloge:

Ar1 (CA, modèle grec, recension longue)

Ar2 (Ġubayl, modèle syriaque, recension longue)

Antirrhétique

Ar1 (CA, modèle grec)

Ar2 (Ġubayl, modèle syriaque)

Sur les pensées

Ar1 (CA, modèle grec)

Ar2 (Ġubayl, modèle syriaque)

Sentences à une vierge

Ar1 (Vat. arab. 77 et al., modèle grec sous le nom de Nil)

Képhalaia Gnostica

Ar1 (Patriarcat Copte, modèle syriaque S1)

Sur les maîtres et les disciples

Ar1 (Musée Copte et Charfet, modèle syriaque).

Au terme de cette enquête, malgré un grand flou concernant la chronologie de ces traductions, toutes anonymes, le tableau est plus bigarré que prévu. L'enquête a permis de mieux distinguer les traductions primaires des traductions secondaires, et de reconnaître parmi ces dernières quatre types:

- a) des traductions établies à partir de corpus syriaques courants d'Évagre, extrêmement répandus chez les Syriaques occidentaux et orientaux; on note alors, dans le voisinage, la présence d'auteurs spirituels comme Jean de Dalyatha (le Vieillard Spirituel) ou Philoxène de Mabboug, mais les manuscrits qui les conservent

sont récents, allant du 16^e au 19^e siècle: ils proviennent d'Égypte (Patriarcat Copte et Musée Copte) ou de la zone syro-libanaise et d'Irak (Ġubayl, Mar Mattā). Ces traductions concernent quatre traités d'Évagre (*Képhalaia Gnostica*, *À Euloge*, *Antirrhétique*, *Sur les pensées*) et un traité inauthentique (*Sur les maîtres et les disciples*). Certaines de ces traductions ont pu être effectuées à Dayr al-Suryānī.

- b) une traduction sinaïtique ancienne, effectuée sur une version syriaque littérale, dans un milieu melkite en voie d'arabisation. Se distinguant par une proportion inhabituelle de syriacismes, elle ne concerne que les *Chapitres sur la prière*.
- c) une autre traduction sinaïtique ancienne, qui est une simple réécriture de la précédente et qui transmet un choix des *Chapitres sur la prière*.
- d) une traduction effectuée sur une version copte disparue, concernant le traité *Sur les huit esprits de malice*.

Dans le groupe des traductions primaires, le grand corpus arabe (CA) occupe presque tout l'espace. Mais nous avons vu qu'il gardait jusqu'à présent tout son mystère quant à sa date de constitution et son origine. Ce groupe s'est seulement enrichi de deux traductions isolées, une traduction des *Huit esprits de malice* (ms. Sbath) et une traduction des *Sentences à une vierge* (mss de la région d'Alep). Toutes deux attribuent les traités à Nil, reflétant ainsi les particularités de la tradition manuscrite byzantine, et sont issues de communautés melkites. La première traduction est assez littérale, la seconde est une adaptation libre, avec de nombreuses interpolations.

Il faudra éditer et étudier toutes ces versions arabes pour mesurer l'influence d'Évagre dans les communautés religieuses du Proche-Orient. Nous savons déjà que telle ou telle version arabe a pu avoir une postérité chez les Géorgiens ou chez les Éthiopiens, mais aucune citation ne semble encore avoir été repérée chez un écrivain dont l'arabe est la langue originale. Cela tient simplement au fait que la recherche n'a jamais été menée. Le philologue sera plus spécialement intéressé par les traductions primaires, effectuées directement sur le grec, mais toutes ne sont pas littérales et ne laissent pas entrevoir avec une égale netteté le substrat grec. Il est certain que les versions arabes ne peuvent rivaliser en antiquité avec les versions syriaques et arméniennes, dont certaines remontent au 5^e siècle. Il n'en reste pas moins, que les plus anciennes, effectuées au 9^e siècle, peuvent révéler

des états textuels antérieurs à ceux que transmettent les manuscrits grecs. Cet intérêt philologique n'est pas négligeable et s'ajoute aux intérêts linguistique et culturel évidents qu'offrent de telles versions.